

**Module 6:**  
**L'arrivée individuelle**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Objectifs**

- Identifier les principales préoccupations en matière de protection des demandeurs d'asile qui arrivent individuellement ;
- Identifier les normes à respecter pour garantir l'équité des procédures de détermination du statut de réfugié.

---

---

---

---

---

---

---

---

**L'admission dans un pays d'asile**

- Les Etats ont le droit de contrôler leurs frontières ;
- Ils doivent cependant respecter leurs obligations découlant du droit international des réfugiés et des droits de l'homme ;
- Droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile (art. 14, DUDH) ;
- Principe du non-refoulement (art. 33, Convention de 1951 relative au statut des réfugiés).

---

---

---

---

---

---

---

---

## Les demandeurs d'asile

- Tout réfugié individuel arrivant dans un pays d'asile à la recherche d'un asile est tout d'abord considéré comme un demandeur d'asile ;
- Il doit avoir accès à une procédure d'asile équitable et efficace;
- Les demandeurs d'asile peuvent ne pas encore être des réfugiés reconnus : le statut de réfugié est déclaratoire.

---

---

---

---

---

---

---

---

## Les demandeurs d'asile ont des droits

Les droits sont définis en vertu du droit international et les Etats les ont acceptés...

Les Etats ne peuvent pas punir une personne au seul motif qu'elle demande l'asile

*Les Etats contractants n'appliqueront pas de sanctions pénales, du fait de leur entrée ou de leur séjour irrégulier, aux réfugiés qui... entrent... sur leur territoire sans autorisation, sous la réserve qu'ils se présentent sans délai aux autorités...*

*Convention de 1951 relative au statut des réfugiés*

---

---

---

---

---

---

---

---

## Qui est responsable ?

Le gouvernement du pays d'accueil est responsable pour : enregistrer, conduire la procédure de détermination du statut de réfugié et délivrer des documents aux réfugiés ;

Le HCR peut néanmoins également conduire la procédure de détermination en vertu de son mandat à la demande de l'Etat ;

Séquence...

1. Enregistrement
2. Détermination formelle du statut
3. Délivrance de documents

---

---

---

---

---

---

---

---

## Les conditions d'accueil

- La compétence, la sensibilité et la capacité de fonctionnaires sont déterminantes pour la qualité de la protection ;
- Attitude du gouvernement ;
- Politiques restrictives du gouvernement ;
- Facteurs socio-économiques ;
- Législation applicable ;
- Opinion publique qui prévaut à l'égard des demandeurs d'asile.

---

---

---

---

---

---

---

---

## Tous les réfugiés ont besoin de...

- Informations sur la procédure d'asile ;
- Conseils juridiques ;
- Aide dans la langue maternelle ;
- Vivres, vêtement et hébergement sûr ;
- Aide financière ;
- Assistance médicale et soutien affectif ;
- Accès : ONG, HCR, famille et autres réseaux de soutien.

=> Accent sur les **capacités**.

---

---

---

---

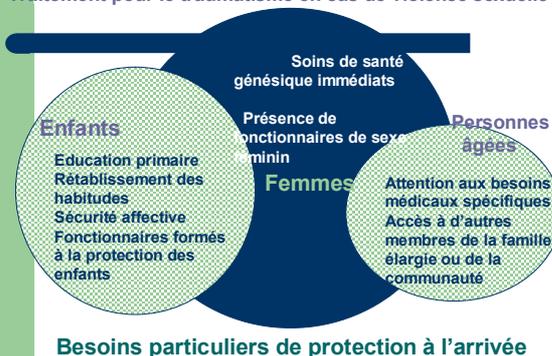
---

---

---

---

Analyse des besoins particuliers de protection  
Recherches immédiates de la famille en cas de séparation  
Traitement pour le traumatisme en cas de violence sexuelle



---

---

---

---

---

---

---

---

## La détermination du statut de réfugié (DSR)

Les procédures varient d'un pays à l'autre en fonction des moyens, des traditions locales, etc.

- Conseil et information ;
- Droit au conseil juridique et à des interprètes compétents ;
- Equitable et rapide ;
- Décideur indépendant, impartial et compétent ;
- Droit à un appel indépendant.

---

---

---

---

---

---

---

---

## La détention légale

Constitue une mesure de dernier ressort

- Toute détention de demandeurs d'asile doit être la plus courte possible ;
- Toute détention doit faire l'objet d'un contrôle juridictionnel ;
- Les enfants ne doivent jamais être détenus ;
- Limitée à : vérifier l'identité ; établir les faits préliminaires, pas le fond ; si preuves qu'il existe un danger grave pour la sécurité nationale.

Les demandeurs d'asile ne sont pas des criminels

---

---

---

---

---

---

---

---

## Questions relatives à l'étude de cas

- Donnez un aperçu des questions de protection soulevées dans ce cas ;
- Comment la procédure de détermination du statut de réfugié pourrait-elle être améliorée dans l'Etat ?
- Comment votre organisation pourrait-elle contribuer à améliorer cette situation ?

---

---

---

---

---

---

---

---

## Meilleures pratiques pour les Etats

- Respect des **droits** et de la **dignité humaine** ;
- **Ensemble approprié de normes en matière d'assistance** ;
- **Procédures de DSR claires, efficaces et effectives** ;
- Facilitation de l'**autonomie** des demandeurs d'asile;
- Gestion proactive de l'**opinion publique** ;
- **Partage de la charge** avec les autres Etats ;
- **Prise en compte de l'appartenance sexuelle** dans toutes les interventions (y compris DSR), et **sensibilisation aux questions particulières de protection des enfants et des personnes âgées.**

---

---

---

---

---

---

---

---